



UNE HAIE SUR MA PARCELLE. POURQUOI FAIRE ?



Le nombre de haies
diminue, soyez acteur de
la réimplantation !

Ralentir la propagation de
certaines maladies
Redistribue et évite le
lessivage des nutriments

CULTURES

Stockage de carbone
Ilôts de fraîcheur

CLIMAT

Effet brise
vent

RENDEMENT

ELLES AGISSENT SUR :

PAYSAGE

Verdissement
Barrières naturelles

BIODIVERSITE

Habitats et refuges
Favorise les auxiliaires
Prolongement du
corridor écologique

EAU

Limite la pollution aux
nitrates des eaux sou-
terraines

SOL

Fertilité du sol
(mycorhization et
matière organique)

Limite le lessivage et
l'érosion

QUELS CO-BENEFICES APPORTE MA HAIE ?



- **Stockage de carbone** : Haie futaie = **9,98** teqCO₂/Km/an; Haie pluri strate = **5,90** teqCO₂/km/an; Haie arbustive = **1,80** teqCO₂/km/an
- Augmentation de la **biodiversité** : création d'habitats pour les auxiliaires de culture et autres espèces et augmentation de la lutte biologique naturelle
- Possibilité d'**amortir les coûts de plantation** et d'entretien en valorisant la haie
- Augmentation de la **fertilité des sols** : enrichissement en matière organique, augmentation de la mycorhization
- Meilleure **infiltration de l'eau**, limitation de l'**érosion**, des **pertes de sol** (boues) et du **lessivage** des nutriments, augmentation de la capacité de **rétenion** de l'eau, limitation de la **pollution** des eaux

QUELLES QUESTIONS ESSENTIELLES AVANT DE ME LANCER ?

- Quelle(s) **valorisation(s)** pour ma haie ? Apport d'habitats aux auxiliaires des cultures, brise vent, stockage de carbone, vente de bois d'œuvre, de chauffe ou de produits fruitiers, etc..
- **Où** implanter ma haie ? Surface, exposition, contraintes du sol, etc...
- **A quelle période** implanter ma haie ?
- Quel **budget disponible** ?

Les aides financières possibles :

- "Pacte en faveur de la haie"
- Aides liées à la décarbonation de l'agriculture
- Subventions biodiversité : OFB, aides de la région, appels à projets...

Consultez les sites officiels : gouvernement, ASP, label bas carbone...

Vers qui me tourner ?

- Pour l'appui à la mise en place du projet : vos conseillers Chambre d'Agriculture
- Pour l'appui technique relatif aux haies : Association Française d'Agroforesterie, Haies vive d'Alsace, pépiniéristes locaux...

COMMENT IMPLANter MA HAIE ?

- 1 Mai à septembre : **Travail du sol** 3 à 6 mois avant la plantation
- 2 **Paillage** du sol après l'avoir travaillé
- 3 Novembre à mars : **Plantation**, hors périodes de gel, de vents violents et de fortes pluies
- 4 **Irrigation** après la plantation
- 5 **Protection** des jeunes arbres plantés avec des manchons et du paillage
- 6 Mi-octobre à fin février : **Taille et entretien** si besoin après la 3e année

**1km de haie
= 5,90 t_{eq}CO₂
stockées par an !**

LE SAVIEZ VOUS ?

Une haie peut **augmenter le rendement de production de 5 à 30%** selon le contexte grâce à l'effet brise-vent apporté : cela limite les stress liés aux variations météorologiques en apportant de l'ombrage, en augmentant l'humidité de l'air ambiant et en limitant l'assèchement du sol.

Par ce prisme, cela permettra de diminuer la consommation et l'apport d'eau pour les cultures.



QUELLES ESSENCES CHOISIR ?



Avant de me rendre chez le pépiniériste je réfléchis à des espèces :

- **Locales** et adaptées au climat pour attirer des auxiliaires déjà présentes sur le territoire, limiter les compétitions d'espace et éviter l'insertion d'espèces exotiques envahissantes
- Au **feuillage persistant** (même en hiver !) pour garantir des habitats toute l'année
- A la **tige creuse** pour favoriser davantage d'habitats
- **Compatibles** avec les espèces en culture
- Avec différentes **hauteurs** de strates afin d'augmenter la biodiversité, d'apporter une meilleure protection contre le vent, d'éviter la compétition pour la lumière et les nutriments entre les espèces, et de limiter la propagation de certaines maladies
- Avec des **périodes de floraison** étalées dans le temps et complémentaires entre elles pour favoriser les habitats des auxiliaires de culture
- Aux **sensibilités différentes** face aux agresseurs et maladies
- **7 à 10 espèces** différentes, pas plus !



Quelques exemples...

Cornouiller, Saule, Noisetier : floraison précoce et longue

Ronce : floraison tardive

Viorne tin, Nerprun alaterne, Lierre : floraison automne/hiver

... Autres essences communément utilisées

Charme (*Carpinus betulus*), Hêtre (*Fagus sylvatica*), Noisetier (*Corylus avellana*), Aubépine (*Crataegus monogyna*), Prunellier (*Prunus spinosa*), Sureau noir (*Sambucus nigra*), Troène (*Ligustrum vulgare*), Bourdaine (*Frangula alnus*), Viorne obier (*Viburnum opulus*), Églantier (*Rosa canina*)



QUELS POINTS DE VIGILANCE ?



- **L'itinéraire technique** de chaque espèce plantée : écartements, taille, besoins en eau et en nutriments, exposition, etc...
- **Contraintes matérielles** : gestion de l'eau, outils de taille, traitements, etc...
- **Contraintes pédoclimatiques** : composition et granulométrie du sol, profondeur, pH, etc...
- **Compatibilité** entre les espèces de la culture et les espèces de la haie
- **Ombre** des arbres pouvant réduire la lumière et augmenter **l'humidité** sur les zones adjacentes.
- **Surface de la haie** évolutive puisque les arbres se développent et grandissent.
- **Refuge** d'animaux pouvant engendrer des dégâts sur les cultures : insectes, gibier...



Pourquoi avez-vous implanté une haie ?

En 2017 nous avons eu pour projet de transformer une parcelle de grandes cultures en parcelle de maraichage sous abris. Dans ce cadre nous avons voulu mettre une haie pour apporter davantage de **biodiversité** et créer un effet **brise vent** pour protéger nos cultures. Nous pensions également que la haie nous protégerait des produits conventionnels de la parcelle voisine. Aujourd'hui nous avons une haie qui mesure **300m linéaire pour une largeur de 5m**.



Comment s'est construite votre haie ?

Haies Vives d'Alsace nous a proposé des essences en fonction de ce que l'on recherchait. Ici nous avons une haie sur deux rangs avec des arbres de haut jet, côté voisin, et des arbres buissonnants, côté serres. On voulait des **espèces locales**, d'autres pouvant faire du bois d'œuvre d'ici 30-40 ans et des épineux pour créer une barrière physique contre le gibier.

Avez-vous observé des différences depuis la présence de la haie ?

Oui, depuis qu'il y a la haie nous avons quand même une belle différence grâce à l'effet **brise vent** qu'elle apporte. Comme elles ne reçoivent plus le vent du nord, les cultures à proximité, jusqu'à 40m, sont beaucoup moins desséchées et le sol est plus frais. En plus, un ami de la LPO (*Ligue pour la Protection des Oiseaux*) a observé des espèces d'oiseaux menacées qui sont revenues. Au niveau des insectes nous avons une augmentation de la biodiversité.

Quelles contraintes avez-vous rencontré ?

Il a fallu que l'on respecte la **limite de parcelle** avec le voisin qui était réticent vis-à-vis de notre projet, puisque les arbres risquaient de faire de l'ombre à ses cultures d'ici quelques années. On observe quand même l'installation de **mousses** sur le côté des abris proches de la haie à cause des feuilles, du pollen et de l'humidité qui s'installent. Je pense qu'on sera obligé de tailler d'ici quelques temps mais depuis le rabattage des buissonnants il y a deux ans, rien n'a été retouché. Je pense qu'il faut aussi prendre en compte que les 20 ares de haies représentent une **surface non négligeable** qui est prise au détriment de cultures.



Quels conseils donneriez-vous ?

Notre haie s'est bien développée grâce à plusieurs facteurs : elle reçoit l'**eau d'aspersion** des cultures voisines, a bénéficié de l'apport d'engrais du voisin au moment de l'implantation, puis d'une année suivante très humide. Nous l'avons aussi **paillée et protégée** pendant deux ans. C'est donc un ensemble de conditions favorables. Il faudra toutefois être vigilant sur la hauteur des arbres et le **risque de chute de branches** près des serres.

Nous remercions Louis pour son témoignage !

Avec le soutien de :



climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

